



LA ROSE
DES VENTS

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE
Bureau Coordonnateur

DEMANDE DE RECONNAISSANCE AIDE MÉMOIRE de la RSG

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Copie de l'acte de naissance de la responsable du service de garde en milieu familial ou de tout autre document faisant preuve de votre identité et de votre date de naissance.
- Copie de l'acte de naissance ou tout autre document faisant preuve de l'identité et de la date de naissance de votre conjoint et de vos enfants.
- Original d'un certificat médical attestant de votre bonne santé physique et mentale vous permettant d'agir à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial.
- Copie d'une preuve d'assurance responsabilité civile à votre nom, pour un montant d'au moins 1 million par sinistre et dont la garantie s'étend à vos activités à titre de personne responsable d'un service de garde et à celle de la personne qui vous assiste, s'il y a lieu.
- Copie de votre attestation de réussite de la formation en 1ers soins (Doit être suivie avant le début du processus de reconnaissance)
- Original de votre programme éducatif comprenant les activités et interventions éducatives que vous appliquerez avec les enfants (plate-forme pédagogique) conformément à la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Une fois le processus de reconnaissance débuté :

- Signature du consentement à des vérifications d'absence d'empêchement, de la responsable, de son conjoint et tout adulte vivant à la même adresse que la responsable. Ce formulaire doit être rempli au bureau coordonnateur avec la personne désignée (frais annexés par personne à payer au poste de police).

SI VOUS ÊTES ASSISTÉ D'UNE AUTRE PERSONNE :

- Fiche de renseignements (avec 2 références)
- Original d'un certificat médical attestant de la bonne santé de l'assistant(e).
- Signature du consentement à des vérifications d'absence d'empêchement de l'assistant(e) (frais annexés par personne à payer au poste de police)
- Copie de son attestation de réussite de la formation en 1ers soins (Doit être suivie avant le début de son travail dans votre milieu de garde)

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE :

- Vous devez obtenir l'accord de votre propriétaire pour opérer votre service de garde en milieu familial. (nombre d'enfants)
- Déclaration du propriétaire

FORMULAIRE À COMPLÉTER :

- Formulaire d'inscription - Liste d'attente (Bureau Coordonnateur.)
- Complément d'entrevue
- Demande de reconnaissance complète (avec 2 références)
- Formulaire de déclaration dûment signée
- Formulaire d'autorisation dûment signée
- Procédures d'évacuation en cas d'urgence et plan maison
- Coordonnées personnes en cas d'urgence
- Programme éducatif ou « Plate-forme pédagogique » (art 60.9 du règlement). Vous pouvez utiliser l'outil qui vous est remis ou encore produire un texte à votre convenance.

Note importante :

Pour obtenir toute l'information sur les exigences de base du Ministère de la Famille et des Aînés, vous pouvez vous procurer la publication "Règlements sur les Service de gardes éducatifs à l'enfance" aux Publications du Québec. (disponible dans toutes les librairies dépositaires ou à l'adresse suivante : <http://www.mfa.gouv.qc.ca>)